

À MONS, LES TROUBLES DU LANGAGE SE DÉTECTENT PLUS RAPIDEMENT

Publié le 21 septembre 2017



La détection précoce, rapide et simple de troubles du langage liés aux maladies neurodégénératives mobilise les chercheurs du [service de psychologie cognitive et de neuropsychologie de l'Université de Mons](#).

En collaboration avec des collègues suisses, français et canadiens, ils ont récemment élaboré un test de dépistage des troubles du langage spécifiques à ces maladies. L'enjeu est important. Selon l'OMS, la maladie d'Alzheimer représente 60 à 70 % des cas de démence diagnostiqués dans le monde. Elle figure ainsi dans la liste des pathologies neurodégénératives les plus courantes. Au début de leur développement, ces affections peuvent notamment causer chez les patients des troubles du langage.

Un test adapté à la clinique courante

Depuis quelques années, les professionnels du langage ont déjà la possibilité de mesurer les troubles langagiers associés aux maladies neurodégénératives, grâce à la batterie de tests « GRÉMOTS ».

« Mais il est difficile de proposer ce test en routine clinique, car il faut plus de 1h30 pour le réaliser » souligne Laurent Lefebvre, chef du service de psychologie cognitive et de neuropsychologie de l'UMONS.

Face à ce problème, il s'est lancé avec son équipe et des collègues étrangers dans [la conception d'un test standardisé de dépistage des troubles du langage chez l'adulte et la personne âgée \(DTLA\)](#).

Cinq minutes pour tester le langage

« Contrairement au [GRÉMOTs](#), le DTLA est très rapide à réaliser et est destiné au secteur de première ligne en milieu hospitalier. Grâce à ce test, n'importe quel praticien pourra avoir en seulement 5 minutes une première évaluation des habiletés langagières du patient » explique le Pr Lefebvre.

Concrètement, ce test se compose de 9 épreuves en lien avec le langage. On demande par exemple au patient de répéter des phrases ou mots cités par le clinicien. Ou encore d'énoncer en une minute un maximum de termes commençant par la lettre « D ». Des tâches de dictée, de compréhension à l'audition, et de lecture sont aussi demandées. L'ensemble des épreuves fournit au clinicien un score sur 100 points.

« Ce résultat nous informe de la situation du patient vis-à-vis d'un seuil d'alerte, ce qui permet d'orienter la décision du médecin pour la suite de la prise en charge » explique le chercheur ».

« On proposera si nécessaire au patient d'autres tests plus approfondis comme le GRÉMOTs, qui évaluera alors plus précisément ses capacités cognitives. Associé au bilan médical, on pourra ensuite établir un diagnostic ».

Un test qui vise principalement les personnes âgées de 50 à 80 ans

L'équipe internationale a maintenant comme ambition d'informer les cliniciens de ce nouvel outil mis à leur disposition. Le test est d'ores et déjà disponible et est libre de droit.

Selon le chef du service de psychologie cognitive et de neuropsychologie de l'UMONS, la communauté scientifique a très bien accueilli ce test standardisé. Les services de gériatrie marquent encore davantage leur intérêt, car ils sont souvent confrontés à des personnes âgées (ou à leur entourage) qui s'inquiètent de certaines pertes de mémoire.

Tous les adultes auront dès lors l'occasion de réaliser ce test. Un test qui concerne plus particulièrement les personnes âgées de 50 à 80 ans. Il déterminera rapidement si la personne souffre ou non de problèmes langagiers liés à des affections neurodégénératives.

« C'est en effet généralement dans cette tranche d'âge que ces maladies se développent. Bien que 50 ans soit un peu tôt, nous avons préféré viser large afin de dépister des pathologies au stade

débutant » précise le Pr Lefebvre.

Étant donné qu'aucun traitement curatif n'existe à ce jour pour les pathologies neurodégénératives, le dépistage est essentiel. Il permet au patient d'être rapidement pris en charge. De quoi améliorer sa qualité de vie.